



# QP 211 - Comprendre le cadre réglementaire des EPI pour l'obtention du marquage CE



contactformation@ctcgroupe.com  
+33 (0)4 72 76 10 02

Contactez-nous

## Public concerné :

Toute personne en charge de la mise en œuvre des procédures de certification, de la mise sur le marché, de la qualité ou de la commercialisation d'EPI

## Objectifs :

- Situer clairement les obligations réglementaires liées aux EPI.
- Distinguer les catégories d'EPI et comprendre leurs spécificités.
- Suivre et expliquer le processus complet de certification, étape par étape.
- Identifier les acteurs, les documents et les responsabilités qui garantissent la conformité.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour certifier, suivre et maintenir la conformité des EPI.

## Méthode pédagogique :

Formation en ligne (e-learning)

Exercices d'interpellation et d'ancrage

Exposés de cas pratiques

## Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

## Prérequis :

Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet en français



## Référence

QP 211

## Durée

1 jour – 7 heures

## Dates et lieux

23 septembre 2026 de 14h à 17h : Classe virtuelle

09 décembre 2026 de 14h à 17h : Classe virtuelle

## Formateur

Didier GUISADO

## Tarif

En inter : 600 €HT / jour / stagiaire

En intra : 1435 €HT / jour / groupe

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif

## Contenu :

### **4 modules e-learning en individuel**

**+ 1h de travail individuel (consultation de ressources et préparation de la classe virtuelle)**

**+ 1 classe virtuelle collective pour échanger entre pairs**

### **Appréhender le Règlement 2016/425**

Historique de la législation EPI

Les principaux droits et devoirs du fabricant d'EPI

### **Identifier les catégories d'EPI**

Définition d'un EPI

Les 3 catégories d'EPI et les cas particuliers

### **Identifier les étapes et les procédures du marquage CE**

La procédure d'obtention (dossier technique, notice, marquage CE, déclaration UE de conformité)

Les organismes notifiés

Evaluation des risques et suivi de la conformité (modules B/C/C2/D)

### **Distinguer les acteurs, documents et responsabilités pour garantir la conformité**

Les opérateurs économiques, la responsabilité du fabricant

Le contrôle du marché

---

*CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.*

Document généré le 01/07/2026 à 21h18